

Pouls des places d'apprentissage en Suisse: amélioration de la situation pour les trois groupes de jeunes

Zurich, le 4 novembre 2021. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats de la dix-neuvième vague de relevé d'octobre 2021 montrent que la situation s'est améliorée dans tous les domaines principaux par rapport au mois de septembre 2021. Le nombre en légère hausse de places d'apprentissage proposées pour 2022 comparé à 2021 est particulièrement réjouissant.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» d'octobre 2021

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets des mesures prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprentis actuels et futurs en Suisse. Le dix-neuvième relevé d'octobre 2021 présente la situation actuelle et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie, en particulier avec celle du mois précédent et celle d'octobre 2020.

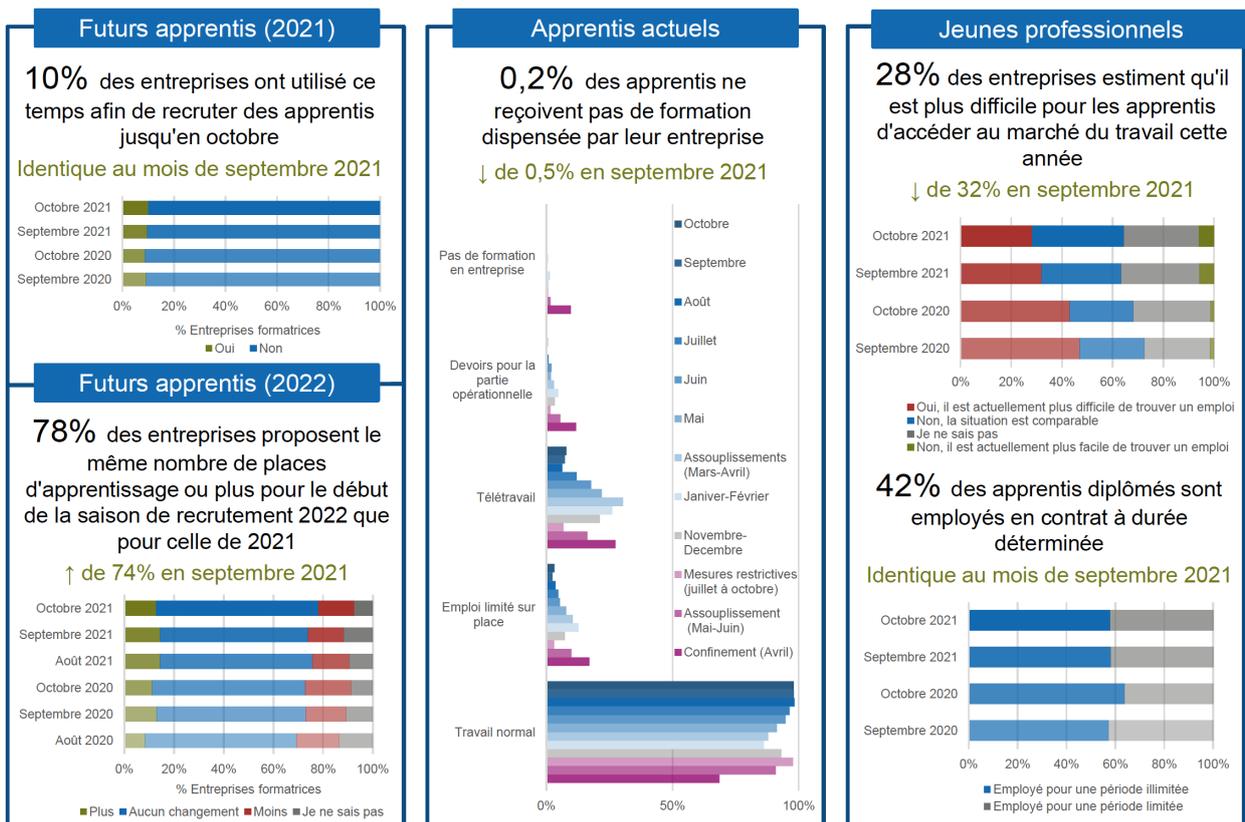


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en octobre 2021.

En octobre 2021, ces grandes lignes présentent les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futurs apprentis), les jeunes en apprentissage (apprentis actuels) et les jeunes qui ont terminé leur apprentissage – ainsi que la manière dont la pandémie de Covid-19 a influencé leur situation à ce jour.

En **octobre 2021**, nous observons les évolutions suivantes par rapport au mois précédent et à l'année d'avant:

- En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. Ce groupe comprend d'une part les apprentis qui ont commencé leur apprentissage en 2021 et ceux qui entameront ce processus en été 2022. Normalement, les apprentissages débutent en août. Toutefois, les entreprises peuvent encore utiliser la période jusqu'en octobre pour recruter d'autres apprentis. Cette année, 10% des entreprises ont utilisé cette possibilité (autant qu'en septembre). L'an dernier, cette part était similaire. En octobre 2020, 9% des entreprises recrutaient encore leurs apprentis en automne pour le début des apprentissages de 2020.

Pour les jeunes qui souhaitent commencer leur apprentissage en 2022, les perspectives sont légèrement meilleures que le mois dernier: 78% (74% en septembre) des entreprises consultées indiquent qu'elles proposent, comparé à 2021, autant ou plus de places d'apprentissage pour 2022. Elles étaient 65% (60% en septembre) à vouloir offrir autant de places d'apprentissage, soit un score légèrement plus élevé. Parallèlement, l'incertitude a quelque peu reculé par rapport au mois d'avant (7%; 12% en septembre). Comme le mois précédent, elles sont 13% (14% en septembre) à vouloir proposer plus de places et 14% (15% en septembre) à vouloir en proposer moins en 2022 qu'en 2021. En octobre 2020, les entreprises étaient légèrement plus pessimistes qu'en 2019 pour leurs prévisions sur l'année à venir (soit 2021): 18% voulaient proposer moins de places d'apprentissage et 11% davantage en 2021, un score plus élevé comparé à 2020 dans le premier cas et moindre dans le deuxième cas.

- **Les apprentis en formation (groupe 2)** étaient encore en partie limités dans leurs activités en octobre, en raison de la pandémie de Covid-19. Par rapport au mois précédent, l'image qui se dessine a peu changé: 0,2% (0,5% en septembre) des apprentis n'ont pas reçu de formation en entreprise, ce qui représente une diminution marginale par rapport au mois de septembre. Comme en septembre, 98% des apprentis ont travaillé en appliquant les mesures de protection de l'OFSP, 3% ont été présents sur leur lieu de travail de manière limitée (2% en septembre) et la part des apprentis qui ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation avoisinait zéro (1% en septembre). La part des apprentis en télétravail est également restée similaire, 8% (7% en septembre) des jeunes travaillant depuis chez eux.¹ Cette part a connu une hausse minime (6%) depuis le mois d'août, tandis qu'elle avait fortement diminué au cours des mois d'été.

La situation des apprentis est donc à un niveau similaire à celui des deux derniers mois, particulièrement en matière de télétravail, où les changements sont moindres, que ce soit sur le plan général ou dans les différentes catégories professionnelles: dans la catégorie «Informatique», 30% des apprentis étaient toujours en télétravail au mois d'octobre, un taux qui était de 12% dans la catégorie «Economie, administration, tourisme».

- **Les jeunes professionnels (groupe 3)** ont terminé leur apprentissage cet été et entrent maintenant sur le marché du travail. Tous ne parviennent pas à franchir le pas facilement. D'après les entreprises cependant, la situation s'est améliorée par rapport aux mois précédents: elles n'étaient plus que 28%, en octobre, à penser que cette année, l'entrée des jeunes sur le marché du travail est plus difficile qu'avant la pandémie. Que ce soit par rapport au mois de septembre 2021 (32%) ou d'août 2021 (41%), elles étaient sensiblement plus optimistes. 36% (31% en septembre) des entreprises jugent la situation comparable, 6% (autant qu'en septembre) prévoient une entrée plus aisée sur le marché du travail comparé à la période avant la pandémie et 30% (31% en septembre) étaient incertaines. L'année précédente, les entreprises étaient nettement moins optimistes. En octobre 2020, elles n'étaient plus que 43% à penser que les jeunes professionnels auraient plus de peine à trouver un emploi qu'avant le Covid-19.

Certaines entreprises engagent des apprentis qui ont terminé leur apprentissage en été, mais à des conditions variées. Les entreprises ont notamment été interrogées pour savoir si elles proposaient des contrats de durée limitée ou illimitée. Les résultats montrent qu'en octobre, 42% (autant qu'en septembre) des jeunes professionnels sont engagés pour une durée limitée, alors que 58% sont au bénéfice d'un contrat

¹ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

de durée indéterminée. En octobre 2020, la part des apprentis avec un contrat de durée limitée était encore plus élevée (64%).

Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» d'octobre 2021 dans la «Fiche d'information d'octobre 2021» en annexe.

Conclusion

En raison de l'augmentation du nombre de cas de coronavirus, le Conseil fédéral a élargi les mesures de protection le **13 septembre**: il a étendu l'obligation de présenter un certificat dans un grand nombre de locaux, comme les restaurants, les bars, les musées, les bibliothèques, les fitness, les zoos ou encore les théâtres et les cinémas. Cette mesure a eu un effet sur les cas de quarantaines en octobre. Les entreprises ne sont plus que 11% (17% en septembre) à indiquer qu'elles avaient des apprentis en quarantaine au cours des quatre semaines qui ont précédé le sondage.

Le **marché des places pour les futurs apprentis** continue à fonctionner de façon stable. Les chiffres des nouvelles places d'apprentissage proposées pour 2022 comparés à ceux de 2021 montrent, en regard de septembre 2021, comme d'octobre 2020 (nouvelles places d'apprentissage proposées pour 2021 comparées à 2020) une légère hausse, ce qui représente une évolution réjouissante.

La situation des **apprentis actuels** est également stable par rapport au mois précédent. La grande majorité des apprentis (98% en octobre) travaille normalement, dans le respect des mesures de protection de l'OFSP.

Par rapport au mois précédent, les entreprises sont à nouveau plus optimistes quant à la **situation des jeunes professionnels**. Elles ne sont plus que 28% (32% en septembre; 41% en août) à indiquer que la situation de ces anciens apprentis est plus difficile qu'avant la crise sanitaire.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» en octobre 2021

En octobre 2021, **2105 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **17 547** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,03% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

Informations supplémentaires:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» d'octobre 2021 est en annexe.
- Le **webinaire du «Pouls des places d'apprentissage»** consacré aux résultats du mois de octobre se déroulera le 11 novembre à 10 h 30.
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: www.lehrstellenpuls.ch

Contact et informations:

- Urs Casty, fondateur et propriétaire de Yousty.ch (079 402 55 66)
- Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
- E-mail: info@lehrstellenpuls.ch

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le «**pouls**» de la situation des places d'apprentissage en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site «www.lehrstellenPuls.ch» au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- OdASanté
- ortra intendance suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA